



A tous les habitants  
de Bussigny-près-Lausanne

Bussigny-près-Lausanne, le 10 septembre 2013

## Développement urbanistique de Bussigny Notre deuxième rendez-vous

Chères habitantes,  
Chers habitants,

Conformément aux engagements pris vis-à-vis de la population et exprimés publiquement en juin dernier, la Municipalité de Bussigny met en place une communication de proximité concernant des projets urbanistiques sur le territoire de la commune ; elle concrétise ainsi le vœu exprimé par une partie des citoyens : être informés des projets le plus en amont possible. Après avoir fixé les limites du développement de l'espace bâti - voir [www.construire-bussigny.ch](http://www.construire-bussigny.ch) - la phase de concrétisation doit se dérouler dans un esprit harmonieux et d'échanges avec les habitant(e)s.

En effet, seul un esprit constructif de tous les acteurs concernés, publics et privés, peut présider aux bonnes destinées de notre commune. A cet effet, un premier pas très positif a été accompli à fin août pour le projet Saint-Germain Nord. Le second est prévu fin septembre pour l'avenir de la friche industrielle de la rue de l'Industrie. Pour ce dossier, nous vous invitons à participer à une première étape consultative ; c'est l'occasion de comprendre comment ce projet peut être remis sur les rails, quel nouveau rôle la Municipalité peut y jouer, et de vous exprimer dans le cadre d'une réflexion générale qui précède l'élaboration du nouveau Plan partiel d'affectation.

### Saint-Germain Nord : une large majorité

Près de 170 personnes ont répondu à l'invitation de la Municipalité les 30 et 31 août derniers. A l'issue de la présentation des trois variantes retenues pour la valorisation de cette parcelle (notre courrier d'août dernier), les avis exprimés dégagent une forte majorité de voix favorables au remplacement des bâtiments existants par la construction de très petits immeubles et d'un parking souterrain. Il s'agit là d'un projet en adéquation avec l'environnement et respectueux des contingences liées à ce lieu. Merci aux citoyen-nes ayant participé à ce premier rendez-vous sur site par une température estivale.

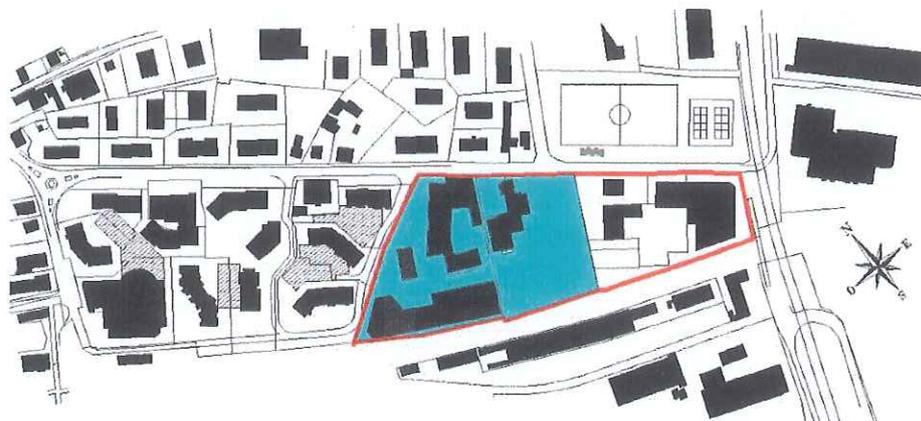
Sur cette base, la Municipalité peut émettre des recommandations à l'architecte et aux propriétaires. Ces derniers doivent étudier plus en détails la variante retenue et élaborer un projet de Plan de quartier (PQ) cette année encore. Une mise à l'enquête publique est prévue pour le premier semestre 2014.

### PPA Industrie : les nouvelles clés

A la rue de l'Industrie, dans les bâtiments de l'ancienne ECAL propriété du groupe FENACO, des squatteurs en nombre ont actuellement élu domicile ; la désaffectation des lieux est propice à ce type d'initiatives problématiques sur les plans sanitaire, sécuritaire et juridique. Du point de vue urbanistique, le prochain enjeu lié à ce dossier est le changement d'affectation du sol.

## Commune de Bussigny-près-Lausanne

Il s'agit de franchir l'étape consistant à valider le passage du statut actuel de zone industrielle à celui d'une zone mixte, soit de fixer les lignes directrices en matière d'affectation des surfaces, d'intégration des transports publics et de réflexion globale sur l'avenir de la friche. Ce ne sera que dans un deuxième temps que se concrétiseront les variantes d'aménagement des espaces à répartir entre les activités publiques, parapubliques, tertiaires et les logements.



Ce qui a changé depuis un an concernant le PPA Industrie :

- le **périmètre est agrandi**, conformément à ce qui a été précisé dans notre courrier d'août (voir le contour rouge de la figure ci-dessus) ;
- la **Municipalité peut jouer un rôle de pilote**, sous réserve de l'acceptation par le Conseil communal du crédit d'étude de CHF 230'000.- soumis au vote du 27 septembre. Cette marque de confiance accordée par les propriétaires permettrait une meilleure maîtrise de vos élus sur l'avancement de ce projet situé sur une parcelle entièrement privée et à ce jour répartie entre sept propriétaires ;
- l'**élaboration du Plan partiel d'affectation est un peu plus simple**. La question, à ce jour, est de fixer le nouveau périmètre, l'affectation du sol et la densité. Sur ce dernier point, les estimations se situent toujours dans le bas de la fourchette fixée dans le SDOL, soit un peu plus de 200 habitants par hectare.

Désireuse de vous informer sur la suite de la procédure, et d'échanger avec vous sur les orientations possibles liées à ce périmètre d'affectation, la Municipalité a retenu **deux dates** à votre attention :

- le **vendredi 27 septembre**, soit de 17h00 à 18h00, soit de 18h00 à 19h00,
- le **samedi 28 septembre**, soit de 10h00 à 11h00, soit de 11h00 à 12h00,

à la salle Jura de l'Hôtel de Ville.

La participation à l'une de ces séances ne nécessite aucune inscription préalable, vous êtes les bienvenus. Vous pouvez aussi suivre l'actualité de ce dossier sur le site Internet [www.construire-bussigny.ch](http://www.construire-bussigny.ch); nous mettrons à jour début octobre les éléments d'information suite aux rencontres de fin septembre.

Nous nous réjouissons de vous retrouver à cette occasion et vous remercions d'avance de l'intérêt porté à l'avenir de votre commune. Vos avis feront la différence ! Dans l'intervalle, veuillez agréer, Chères habitantes, Chers habitants, l'expression de nos salutations les meilleures.

La Municipalité